

Albert Frère négocie le rachat de 25 à 30% de la Sonaca

E lecho.be /entreprises/defense-aeronatique/Albert-Frere-negocie-le-rachat-de-25-a-30-de-la-Sonaca/9929816

Invalid
Date



© Photo News

Le groupe d'Albert Frère, à travers son fonds Ergon Capital, a entamé des discussions avec la Région wallonne pour racheter entre 25 et 30% du capital de la Sonaca. L'opération pourrait rapporter 75 millions d'euros à la Région.

L'opération est menée dans le plus grand secret depuis quelques mois. On trouve autour de la table la Région wallonne qui, à travers la SRIW et ses véhicules financiers Fiwapac et Wespavia, détient près de 97% du capital de la Sonaca. En face, les représentants du milliardaire belge Albert Frère. Les discussions portent sur une arrivée d'Albert Frère, à travers son fonds d'investissement Ergon Capital, dans le capital du spécialiste wallon dans la fabrication des bords d'attaque des ailes d'avion.

Une entreprise de plus en plus internationale

Ce projet d'une ouverture du capital de la Sonaca à un actionnaire privé fut [déjà étudié en 2011](#) par l'ancien ministre de l'Économie Jean-Claude Marcourt. Le socialiste avait mandaté à l'époque la banque d'affaires Rothschild afin de l'aider à trouver l'oiseau rare. La Région wallonne, qui détient 97% du capital de la Sonaca à côté de la Société fédérale de participations et d'investissement (3,02%) et la Sabca (0,01%), a été jusqu'à entamer des négociations avec ACE Management, une société de gestion de portefeuilles spécialisée dans le secteur aéronautique. L'opération a cependant été avortée par **crainte de voir une partie de l'activité de la Sonaca quitter Gosselies**. Bref, la piste du standalone avait jusqu'ici été maintenue.

"La Sonaca réalise 99,9% de son chiffre d'affaires à l'étranger. Est-ce la vocation de la Région wallonne de rester actionnaire?"

Les choses ont cependant pris une tournure très différente en février avec le rachat par la Sonaca de l'américain LMI Aerospace pour 405,5 millions d'euros avec la reprise de la dette de la société américaine. *"La société a changé de dimension"*, explique un proche du dossier qui confirme les discussions entre la Région wallonne et la galaxie Frère. Un autre interlocuteur qui requiert également l'anonymat est plus catégorique: *"La Sonaca n'est pas une entreprise publique. C'est une entreprise commerciale internationale avec 99,9% de chiffre d'affaires réalisé à l'étranger. Est-ce la vocation de la Région wallonne de rester actionnaire? Il s'agit d'une évolution logique d'une entreprise commerciale."*

Améliorer la gouvernance

L'arrivée d'un actionnaire privé serait donc **une suite logique** depuis le renforcement de la Sonaca à l'international. *"Nous sommes arrivés à un moment pour avoir au sein du conseil d'administration de la Sonaca un partenaire privé habitué à la gestion de groupes internationaux. Ce partenaire privé renforcerait l'expertise présente au conseil d'administration, confronté au défi d'un doublement de taille du groupe Sonaca"*, estime-t-on.

C'est dans ce contexte qu'arrivent les émissaires d'Albert Frère. *"Il y avait déjà eu des contacts avec Ergon Capital par le passé mais c'est vrai que l'opération aux Etats-Unis a réactivé les intérêts et relancé les discussions avec Ergon qui voit de façon positive l'internationalisation de la Sonaca"*, confirme un initié.

Même si le changement de gouvernement et l'arrivée des libéraux en remplacement des socialistes ont ralenti les négociations, les discussions sont bien avancées entre la galaxie Frère et la Région wallonne seule vendeuse d'une partie de ses parts actuellement. On parle d'un rachat de 25 à 30% des 97% détenus par la Wallonie. **"Ergon ne veut visiblement pas se limiter à 10%. Mais la Région wallonne ne va pas aller au-delà des 30%."** La Sonaca étant valorisée à 250 millions d'euros, ce rachat représente un montant de près de 75 millions d'euros. *"Cela correspond plus ou moins au montant injecté par la SRIW dans l'augmentation de capital suite au rachat de LMI"*, constate un technicien.

Négocier la sortie de Frère

"Cette opération va permettre à la Wallonie de retrouver des moyens pour financer d'autres opérations."

Le futur actionnaire aurait aussi apporté des garanties. *" Il a accepté le fait que la Wallonie demeurerait en tout temps actionnaire majoritaire, et le fait que Gosselies continuerait à être le headquarter, le centre principal des activités de recherche et le siège d'activités de productions significatives, fait-on savoir du côté de la SRIW qui précise que **si des discussions sont effectivement en cours, elles n'ont pas été finalisées**, et aucune précision ne peut être donnée sur leur contenu."* La SRIW voit cependant dans cette opération une manière de récupérer *"des moyens pour financer d'autres opérations, voire des consolidations ultérieures dans le secteur de l'aéronautique"*.

Il reste maintenant aux différentes parties de s'entendre sur les modalités de sortie du fonds d'Albert Frère. Si rien ne filtre du côté des bureaux du milliardaire, l'objectif d'Ergon Capital serait de **rester entre 4 et 5 ans dans le capital de la Sonaca**. *"Il est important de fixer les modalités de sortie dans une convention d'actionnaires afin de permettre au groupe Frère d'empocher une plus-value correcte d'ici quelques années sans mettre à mal les intérêts de la Région wallonne"*, reconnaît-on en coulisses.